

Demande de versement anticipé d'un capital de prévoyance dans le cadre de l'encouragement à la propriété du logement au moyen de la prévoyance professionnelle

Nom _____

Prénom _____

Rue _____

Localité _____

Etat civil _____

N° d'ass. sociale. 756. _____

O pour les personnes qui ne sont pas mariées, merci de **joindre un certificat d'état civil actuel** (pas plus vieux que 2 mois)

Tél. prof. _____

Tél. privé _____

Est-ce que vous avez une capacité de gain totale ?

 Oui Non

Versements anticipés précédents/ Mises en gage

J'ai déjà touché/mis en gage des fonds de ma prévoyance professionnelle.

 non

 oui (versement anticipé) CHF _____ au _____

 mise en gage

- o joindre l'accord du créancier gagiste pour le versement anticipé d'un capital de prévoyance (si le montant du gage est concerné)

Rachats

J'ai effectué un rachat au cours de ces trois dernières années.

 non

 oui rachat CHF _____ au _____

Conditions de propriété:

 Propriétaire individuel

 Propriétaire commun avec le conjoint/partenaire enregistré

 Copropriétaire Part en pourcentage.....%

 Locataire d'une coopérative de construction et d'habitation avec parts sociales

Montant du versement anticipé désiré

CHF _____

au moins CHF 20'000 (excepté pour les parts sociales), un versement anticipé est possible tous les 5 ans

Date désirée de versement

Nous avons besoin d'au moins 4 semaines à partir de la réception de tous les documents nécessaires jusqu'à la date du versement. Les versements ont en général lieu le 15 ou à la fin du mois.

Versement à:

 Nom de la banque, N° IBAN

- Merci de joindre une confirmation de la banque indiquant qu'il s'agit d'un compte affecté à un usage précis (bloqué)

→ le versement **ne peut pas** être effectué sur un compte privé de la personne assurée ou versé à des artisans

Frais de traitement

- Le montant de CHF 300.00 destiné à couvrir les frais internes et externes a été versé à l'intention de la Prévoyance in globo^M avec la mention "frais versement anticipé - NOM prénom, N° AVS 756. ".

La confirmation de paiement correspondante est jointe en annexe.

Utilisation:

Achat ou Construction d'un logement en propriété

en plus pour les nouvelles constructions :

ou

Amortissement des prêts hypothécaires sur le logement en propriété déjà existant

ou

Rénovation/Transformation d'un logement en propriété existant

ou

Parts sociales à des coopératives de construction et d'habitation

Documents nécessaires:

- Contrat de vente authentifié ; si l'acte n'a pas encore été établi : Projet de contrat de vente et confirmation de la banque que le versement anticipé sera intégralement remboursé à la PRÉVOYANCE in globo^M si l'achat n'a pas lieu.
- Contrat avec l'entrepreneur général, d'entreprise ou d'architecte
- Permis de construire
- Confirmation de la banque indiquant que le versement anticipé sera intégralement remboursé à la PRÉVOYANCE in globo^M en cas de non-achèvement de la construction
- Après** emménagement dans le nouveau logement une attestation de domicile de la commune devra être transmise à la PRÉVOYANCE in globo^M
- extrait actualisé du registre foncier (avec timbre et signature du bureau du registre foncier)
- Confirmation par lettre du créancier hypothécaire sur le montant actuel du prêt hypothécaire (confirmation du solde)
- Attestation de domicile actuelle de la commune
- Extrait actualisé du registre foncier (avec signature du bureau du registre foncier)
- Permis de construire
- Contrats d'entreprise/Factures d'artisans
- Attestation de domicile actuelle de la commune
- Copie du contrat de location
- Confirmation de la coopérative de construction et d'habitation ou de la banque que le versement anticipé sera remboursé à la PRÉVOYANCE in globo^M à la fin du contrat de bail
- Statuts de l'organisme de construction de logements ou copies des parts sociales

Bureau du registre foncier:

J'autorise la PRÉVOYANCE in globo^M à faire inscrire la restriction du droit d'aliéner au registre foncier.

Données de l'objet immobilier:

Pays / Lieu rue/N° _____

localité du bureau du registre foncier: _____

Feuille du registre/Cadastre/Fonds N° _____

La personne assurée (et son conjoint) confirme qu'ils habitent eux-mêmes (en tant que résidence principale) le logement en propriété. La personne assurée informera la VIG sans délai si elle cesse d'utiliser le logement en propriété pour ses propres besoins.

Les prestations de prévoyance sont réduites par suite du versement anticipé conformément aux dispositions réglementaires et de manière analogue à l'offre établie. L'offre de versement anticipé ainsi que les informations sur l'encouragement à la propriété du logement au moyen de la prévoyance professionnelle font partie intégrante de la présente demande.

Lieu / Date

Signature de l'assuré(e)

Signature du conjoint/de l'épouse
(signature légalisée du conjoint/ du partenaire enregistré)

Si le paiement n'a pas été effectué dans les 6 mois après la date de la signature légalisée une nouvelle demande actualisée est due.